

07/13 – 15 décembre 2014

Location d'une nacelle et d'un rouleau-compacteur aux collectivités : tarifs applicables à compter du 1^{er} janvier 2015

Le rapporteur,

☞ propose de revaloriser le tarif de location de la nacelle et du rouleau-compacteur de la manière suivante :

<u>Nacelle</u>	La demi-journée	La journée
Anciens tarifs	79,80 €	139,40 €
Nouveaux montants au 1^{er} janvier 2015 (€ TTC)	80,00 €	140,00 €

<u>Rouleau-compacteur</u>	La demi-journée	La journée
Anciens tarifs	42,50 €	64,70 €
Nouveaux montants au 1^{er} janvier 2015 (€ TTC)	43,00 €	65,00 €

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu l'avis favorable émis par la commission mixte « urbanisme et développement durable, voirie, travaux et bâtiments », lors de sa réunion du 4 décembre 2014 ;

le conseil municipal, après en avoir délibéré,

ADOpte :

les nouveaux montants proposés ci-dessus, à compter du 1^{er} janvier 2015 ;

Autorise :

le Maire à signer toutes les pièces se rapportant à ce dossier.

VOTE : Unanimité.